

GE_GERICHTE A/15/2016 vom 7. Juli 2017

GE Cour de justice, 2017-07-07, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_15_2016

FR: GE_GERICHTE A/15/2016 du 7 juillet 2017

IT: GE_GERICHTE A/15/2016 del 7 luglio 2017

Erwägungen

E. 6

Quel traitement est-il indiqué ? M. A_____ suit-il un traitement adéquat ? Y a-t-il une amélioration possible à court/moyen terme ?

E. 7

Existe-il une dépendance (comme l'alcoolisme, la pharmacodépendance ou la toxicomanie) ? Si oui : a) Cette dépendance a-t-elle provoqué une maladie (ou un accident) qui entraîne une atteinte à la santé physique ou mentale de M. A_____ ? Si oui, laquelle ? aa) Cette atteinte à la santé entraîne-t-elle une incapacité de travail (y compris une éventuelle perte de rendement) et, si oui, à quel taux et depuis quelle date ? ab) Une activité est-elle encore possible ? Si oui, à quel taux et depuis quelle date ? b) Cette dépendance résulte-t-elle elle-même d'une atteinte à la santé physique ou mentale ayant valeur de maladie ? En d'autres termes, une atteinte à la santé était-elle préexistante à la dépendance ? ba) Si oui, laquelle ? Cette atteinte à la santé entraîne-t-elle en elle-même une incapacité de travail (y compris une éventuelle perte de rendement) et, si oui, à quel taux et depuis quelle date ? bb) Une activité est-elle encore possible ? Si oui, à quel taux et depuis quelle date ?

E. 8

Compte tenu de vos diagnostics et des conclusions du rapport d'examen neuropsychologique, M. A_____ est-il capable d'exercer une activité lucrative ? Si oui, laquelle ? A quel taux (y compris une éventuelle perte de rendement) ? Depuis quelle date ? Si non ou dans une mesure restreinte, pour quels motifs ? Quelles sont les limitations fonctionnelles qui entrent en ligne de compte ?

E. 9

a) Etes-vous d'accord avec le rapport d'examen psychiatrique du SMR (rapport du 19 juin 2015) ? En particulier avec le diagnostic de syndrome de dépendance au cannabis, utilisation continue (F12.25) non incapacitant ? Si non, pourquoi ? b) Etes-vous d'accord avec les rapports du Dr B_____ des 28 mai 2015 et 5 janvier 2016 ? En particulier avec les diagnostics posés ? Si non pourquoi ? c) Etes-vous d'accord avec les certificats de la Dresse G_____ des 27 octobre et 30 novembre 2016 ?

E. 10

Des mesures de réadaptation professionnelle sont-elles envisageables ?

E. 11

Faire toutes autres observations ou suggestions utiles. II. A. Ordonne un examen neuropsychologique. Le confie à Madame K_____, laquelle devra établir un rapport d'examen et, en particulier, dire si un test complet des fonctions cognitives et une IRM

cérébrale sont nécessaires. III. Réserve le sort des frais jusqu'à droit jugé au fond. La greffière Julia BARRY La présidente Valérie MONTANI Une copie conforme du présent arrêt est notifiée aux parties par le greffe le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.